

## COMPTE RENDU

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2015 à 18 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTFERRIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFONT – Maire.

Présents : LAFFONT Frédéric. LAFFONT Didier. SERIN Monique. MUNOZ Renée. HAFNER Yves. GOS Daniel. LABAUD Jacques. BRUNET Raoul. NICOLAS Gérard. REY Vanessa. EMANUELLI Arlette.

Absents excusés : ESTALRICH Cécile. DEGRUTTOLA Ghislain. CATHARY Michèle.

Procurations : Estalrich Cécile à Laffont Frédéric. Degruttola Ghislain à Rey Vanessa. Cathary Michèle à Hafner Yves.

Absents : BANON Jean Michel.

#### Ordre du jour

- 1) Budget principal - Décision modificative : Virement de crédit.
- 2) Vente maison Bergé Bernard
- 3) Ouverture des magasins le dimanche – Station des Monts d'Olmes
- 4) Ccpo : Transfert de compétence « Dispositifs locaux de prévention de la délinquance »

#### **BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 2 - Virement de Crédit**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget primitif sont insuffisants. Il est donc nécessaire d'effectuer les virements de crédits comme suit :

##### Section d'Investissement - dépenses

2152 - Opération 16 - Voirie	- 13 000	2188 - Matériel roulant	+ 13 000
		Opération 12 – Acq. matériel outil.	
217534 Opération 11 – Amén. Esp Public	- 4 000	1641 – Emprunt	+ 4 000

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité.

Valide les virements de crédits tels que présentés ci-dessus.

#### **PROPOSITION ACHAT MAISON – LOCATAIRE MME ET M. BERGE BERNARD**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'achat de la maison cadastrée section A 1138, 10 rue de la Hiero que louent actuellement à la commune Mme et M. BERGE Bernard, pour la somme de 52 000 euros.

*Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,*

#### **Compte tenu :**

D'une part, de l'estimation en notre possession ainsi que des travaux importants à réaliser (toit, isolation, menuiserie et carrelage),

D'autre part, d'une baisse notable des acquisitions et locations immobilières enregistrée sur la commune, en raison d'un contexte économique actuel particulièrement difficile du fait de la fermeture des entreprises de textile, qui étaient le moteur économique de la commune et qui encourageaient ainsi ses opérations immobilières ; de plus, au vu du parc immobilier communal important, il apparaît opportun de répondre favorablement à cette proposition, qui permettrait à la commune d'enregistrer un apport financier, car un éventuel départ des locataires actuels entraînerait, au détriment de la commune, une perte de location ou une perte de vente.

**Accepte** la vente de la maison sise 10 rue de la Hiéro, cadastrée section A 1138, pour un montant de 52 000 euros, cinquante-deux mille euros, à Mme et M. BERGE Bernard,

**Mandate** Monsieur le Maire pour signer l'acte à intervenir.

#### **OUVERTURE COMMERCES LE DIMANCHE - Station des Monts d'Olmes – Saison 2015/2016**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différentes demandes qui lui sont parvenues de plusieurs commerçants installés sur la station des Monts d'Olmes concernant la dérogation au repos dominical et rappelle les délibérations des années précédentes autorisant l'ouverture le dimanche pour les entreprises et commerces des Monts d'Olmes ayant des employés.

*Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité,*

**Autorise** l'ouverture des commerces de la station de Ski des Monts d'Olmes le dimanche, pendant la saison des sports d'hiver 2015/2016.

#### **TRANSFERT DE COMPETENCE « DISPOSITIFS LOCAUX DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE »**

Monsieur Le Maire informe les membres présents de la prise de compétence par la Communauté de Communes du Pays d'Olmes des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, et la reconnaissance d'intérêt communautaire de la création et l'animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Monsieur le Maire précise au conseil municipal que cette instance, cadre de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire communautaire, favorisera l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et pourra définir des objectifs communs pour la prévention de la sécurité et la tranquillité publiques.

De plus une stratégie intercommunale de sécurité et prévention de la délinquance sera définie.

Monsieur le Maire indique également que les actions mise en œuvre dans le cadre de ce conseil, devront respecter le plan de prévention de la délinquance arrêté par le Préfet dans le département.

M. le maire poursuit en ajoutant que ce lieu d'échange d'informations visera à :

- Identifier les problématiques de la délinquance du territoire,
- Définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique,
- Recenser et évaluer les réponses existantes,
- Proposer des actions en matière de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes.

Monsieur le Maire conclut en précisant que la création d'un CISPD permettra de mieux coordonner les actions de prévention de la délinquance et d'apporter des solutions concrètes et partenariales, le tout dans le cadre d'une stratégie intercommunale soumise à évaluation.

*Le Conseil Municipal de Montferrier, après en avoir délibéré et à l'unanimité :*

**Accepte** de transférer à la Communauté de Communes la compétence dispositifs locaux de prévention de la délinquance,

**Définit** d'intérêt communautaire la création et l'animation d'un CISPD,

La séance est levée à 20 h 35